

48

OCTOBRE 84

48

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

81
PA 3149150

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. : 000-0199352-17

A.N.C.A.P.
rue de Loverval, 100
6071 CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG
rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N°48

octobre 1984

CHASSEUR

un jour

CHASSEUR

toujours

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED * DER JAGERS TE VOET



— SOMMAIRE —

- Page 2 - suite et fin du récit (combats de Ravels)
Page 13 - Fastes de SIEGEN 1984.
Page 18 - Philatélie
Page 21 - Rappel du 5ème Chasseurs à Pied
Page 22 - Comment naquit une Marche Régimentaire
Page 24 - La Légion d'Honneur
page 26 - Holocauste
Page 27 - Liberté - nomination
Page 28 - Remerciements pour les donateurs
Page 30 - Pélerinage A Liège
Page 31 - Liste des membres du Conseil Administratif
Page 32 - Notre Pélerinage annuel
Page 35 - Qui sont-ils donc ?...
Page 37 - Annuaire.

* CHER AMI LECTEUR ..

VOICI LA SUITE ET FIN DE LA RUBRIQUE :

SOUVENIRS.

Du Colonel BEM Alex MASSART, e.r. ex-chef du Service Historique de l'Armée.

Suite 2 - voir (Cor de Chasse) N°47 page 2.

LE 3 août 1831. (Croquis II et III)-voir Cor de Chas. N°46 page 8 & 9.

Combat De Ravel's 2 Aout 1831

A l'aube, NIELLON envoya à VOSSLAER, en couverture de son flanc gauche dégarni, les 250 fantassins qu'il avait reçus de CLUMP (du 4ème de Ligne).

Les ordres du GOG Hollandais pour le 3 étaient les suivants :

- 1ère division : atteindre VOSSLAER,
- 2ème division : occuper TURNHOUT et OUD-TURNHOUT,
- 3ème division : occuper ARENDONK ET RETHY.

En exécution de ces ordres, la 2ème division serra sur sa tête et débouchera de RAVELS vers 6 heures du matin dans le dispositif suivant:

- à droite (ouest): 1ère brigade sur la route de
TURNHOUT,
- à gauche (est) : 2ème brigade

Chaque brigade était déployée sur deux lignes,

mais le NATTENLOOP, avec ses rives marécageuses et sa défense telle qu'elle était organisée, se révéla infranchissable. Pour faire échec à notre section d'artillerie (2pièces), les hollandais déployèrent une demi-batterie (4 pièces) et la lutte se réduisit à une canonnade par-dessus l'obstacle.

Ce que voyant, le Duc de Saxe WEIMAR ordonna à la 2ème Brigade à sa gauche, renforcée par la seconde demi-batterie, de déboîter plus à gauche afin de tourner notre flanc droit.

Pendant que s'exécutait ce mouvement, NIELLON reçut les renseignements ci-après:

- 9 heures : l'ennemi tâte sa gauche sur la route BAARLE-HERTOG-TURNHOUT,
- II heures: même chose sur la route MERKSPLAS TURNHOUT,
- puis coup sur coup : annonce que l'ennemi ap-
- prochait d'ARENDONK,
- Dépêche du commandant de l'armée de
- l'Escaut, en réponse à son message
- de la nuit,
- Dépêche dans laquelle on le blâmait
- de s'attarder devant l'ennemi et on
- lui annonçait qu'il ne recevrait
- aucun renfort.

Dans ces conditions, il ne lui restait plus qu'à ordonner la retraite immédiate s'il ne voulait pas être encerclé (ultérieurement, il apprit que la Cavalerie ennemie avait atteint la Chaussée d'ANVERS au sud de BEERSE). IL pouvait être II heures 30, lorsqu'il lança l'ordre de retraite. Il regroupa les tirailleurs de l'ESCAUT et les Chasseurs à Pied à KASTELEYN, les autres Unités à TURNHOUT, et, comme le chemin de GIERLE paraissait devoir bientôt être coupé, il se dirigea sur KASTERLEE en traversant TURNHOUT.

L'ordre de la retraite était : Le Détachement de Chasseurs à Cheval, le 2ème Chasseurs à Pied, les Bagages le Bataillon de Tirailleurs, le III/9ème de Ligne, la

Section d'Artillerie, le Détachement du 4ème de Ligne et, pour terminer, le Général avec les Lanciers qu'il avait reçus de la Brigade voisine.

Son décrochage n'était pas passé inaperçu. Immédiatement, la Ière Brigade hollandaise demeurée sur place procéda à la réfection du pont sur le NATTENLOOP et, dès que celle-ci fut effectuée, elle se mit en marche sur TURNHOUT où elle fut devancée de justesse par la 2ème Brigade à l'issue de son mouvement tournant. La ville à cette occasion courut le danger d'être bombardée, car la Ière Brigade ayant reçu quelques coups de fusil partant de sa lisière nord, le Duc de Saxe Weimar fit mettre immédiatement son artillerie en batterie; heureusement, il apprit que sa 2ème Brigade venait de faire son entrée en ville et l'affaire n'alla pas plus loin.

Il était 14 heures et l'arrière-garde de NIELLON évacuait TURNHOUT au moment même où l'ennemi y entrait.

LES HOLLANDAIS NE POURSUIVIRENT PAS.

NIELLON opéra sa retraite sans encombre par KASTERLEE, TIELEN et LILLE. (6 km nord d'HERENTHALS) où il passa la Nuit (I). Le lendemain, 4 août, il arriva à SCHILDE où il rejoignit le gros de l'Armée de l'Escaut.

QUANT AUX HOLLANDAIS :

- La Ière Brigade de la 2ème Division bivouaqua à OUD-TURNHOUT et aux environs,
- La 2ème Brigade à TURNHOUT,
- Le GOG du Prince d'Orange s'installa également à TURNHOUT, chez Monsieur MESSEMAEKERS à l'ancien emplacement du QG de NIELLON (2).

DES DEUX AUTRES DIVISIONS:

- La Ière s'arrêta à VOSSELAER,
- La 3ème occupa ARENDONK et RETHY.

(I)- Distance TURNHOUT-KASTERLEE- LILLE : 20 Km ou 5 heures de marche. La troupe eut 2 heures de repos

à KASTERLEE. En ayant quitté TURNHOUT vers 4 heures, la queue de la Colonne est arrivée à LILLE vers 21 heures.

(2).- Les Princes (Le Prince d'Orange et le Prince Frédéric) logèrent à l'hôtel TERBRUGGEN, actuellement l'Ecole Moyenne, dans la Lange Bégijnenstraat.

annexe..A.

RAVELS * Ordre De Bataille Des Troupes Hollandaises.

2e. division d'infanterie ~ ~ ~

COMMANDANT: Lieutenant Général Bernard Duc de Saxe-Weimar.

1ère Brigade: Général-Major Baron des Tombes.

Chasseurs Volontaires

D'UTRECHT

Capt. Wilhelmie 246

1er Bataillon de la 2ème

Afdeling (GUELDRE)

Major Baron Schimmel- 982

penninck V.D. Oye V.D.

Pol

7me Afdeling Infanterie

1er Bataillon

Colonel Monhemius

Major Chevalier Van 907

Spengler

IIe Bataillon

Major Baron Van Aerssen

Beijeren Van Voshol 855

12e Afdeling Infanterie

1er Bataillon

Major Van Der Boom

Major Duppe 841

IIe Bataillon

Major Van Der Boom

830

| | | |
|--|-----------------------------|-------|
| <u>2ème BRIGADE : Colonel BAGELAAR.</u> | | |
| -Chasseurs Royaux | Capt. Buchner | 245 |
| -IIe Bataillon de la 4e Afdeling de la Schutterij de la HOLLANDE Méridionale | Lieutenant-Colonel HOLLE | 818 |
| -2e Afdeling Infanterie | Major Van Den Heuvel | |
| IIe Bataillon | Major Senn Van Basel | 877 |
| IIIe Bataillon | Major Van Den Heuvel | 855 |
| -I8e Afdeling Infanterie | Colonel Knoll | |
| Ier Bataillon | Major Schech | 1699 |
| IIe Bataillon | Major Tegelaar | |
| | | <hr/> |
| | | 4494 |
| <u>- ARTILLERIE.</u> | | |
| Batterie d'Artillerie de Campagne N° 5a (8pièces de 6 livres). | Capt. Van Den Beek | 165 |
| <u>- AUX ORDRES:</u> | | |
| Ier et 2e escadrons du 10e Lanciers | Major Gantois | 330 |
| <u>Total des effectifs 2e Division : 9650.</u> | | |

annexe..BRAVELS * Ordre De Bataille DesTroupes Belges ..1e brigade de l'Armée de L' Escaut.GENERAL DE BRIGADE NIELLON.
=====

| | | |
|---|--------------------|-----|
| - 2e Régiment de Chasseurs | Lt-CL GODART | 878 |
| A PIED | | |
| IIIe Bataillon du 9e | Cpt Van Landewijck | 500 |
| de Ligne (I) | | |
| II e Bataillon de | Major Walchiers | 483 |
| Tirailleurs de l'Escaut | | |
| Détachement de Chasseurs à | | |
| cheval, Section d'Artillerie (2 pièces de 6 livres) | | 50 |

ULTERIEUREMENT.

| | | |
|------------------------------|------------|-----|
| - Détachement du 4e de Ligne | | 250 |
| Détachement de Lanciers | Cpt CASSAL | 50 |

2ème BRIGADE DE L'ESCAUT

GENERAL DE BRIGADE CLUMP.

| | | |
|---------------------------|------------------|-------|
| -Ier Régiment de Ligne | Lt-Cl COITIN | 2189 |
| -4e Régiment de Ligne | Colonel LEBOUTTE | 2199 |
| -Ier Bataillon de Tirail- | | |
| leurs de l'Escaur | Major Duquesne | 348 |
| | | <hr/> |
| | | 4736 |

(I)-Les Ier et IIe Bataillons du 9e Ligne avaient été envoyés à SCHILDE afin de participer à une revue qui devait avoir lieu le 29 Juillet. Ils ne regagnèrent pas la brigade.

— annexe.. C .

— LE 2E CHASSEURS A PIED AOÛT 1831 —

ORGANISATION. Le Régiment comprenait:

- EM
- Trois bataillons, chacun à EM et Six Compagnies.
- Dépôt comprenant EM et Trois Compagnies.

Le dépôt n'étant pas en campagne, nous n'en tiendrons pas compte.

LE CHEF DE CORPS:

Le Lieutenant-Colonel Charles GODART était né à MONS le 25 Septembre 1788. Comme la plupart de ses contemporains, il avait, avant de passer dans notre Armée, successivement servi sous les drapeaux Français et Hollandais.

A L'Armée Française:

- Il s'était engagé comme soldat le 18 Août 1806 au
- 7ème Régiment d'Infanterie légère; avait été
- nommé Sous-Lieutenant le 23 septembre 1812;
- avait fait les Campagnes d'Autriche 1806, de Prusse
- et de Pologne 1807-1808, d'Autriche 1809, de Russie
- 1812, de Saxe et de Silésie 1813, de France 1814;
- avait été blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche
- et d'un coup de baïonnette à l'épaule droite à
- Wagram le 6 juillet 1809 et cité pour action d'éclat
- à VALONTINA en 1812.
- Il était CHEVALIER de la Légion d'Honneur.

Passé au service de la Hollande en 1815, il avait été nommé Capitaine le 9 juillet de la même année et l'était toujours en 1830. Son avancement avait été ensuite Fulgurant :

- Major le 5 novembre 1830,
- Lieutenant-Colonel le 26 novembre 1830,
- Chef de Corps du 2ème Chasseurs à Pied le 12
- avril 1831.

EFFECTIFS.

Du procès-verbal d'organisation du régiment en date du 1er juin 1831, nous extrayons les données ci-après relatives à l'effectif présent:

| | <u>OFFICIERS</u> | <u>TROUPES</u> | <u>TOTAL.</u> |
|----------|------------------|----------------|----------------------|
| EM | 4 | 9 | 13 |
| I | 27 | 294 | 321 (dont 195 Chas.) |
| II | 27 | 273 | 300 (dont 179 " .) |
| III | 26 | 252 | 278 (dont 156 " .) |
| T | | | |
| Dépôt | 84 | 828 | 912 |
| | 12 | 54 | 66 |
| Total | 96 | 882 | 978 |

Pour que le Régiment fût au complet, il manquait 2.445 hommes dont 10 Officiers.
 Les Compagnies comptaient de 40 à 60 hommes officiers compris alors qu'elles auraient dû en avoir 138. La mieux étoffée était la 6/I avec 61 hommes et la plus pauvre la 6/III n'en comptait que 36!

Si Nous acceptons les dires du Général NIELLON qui fixe les effectifs du Régiment le 2 août 1831 à 878, on voit qu'il avait perdu 34 unités (912-878) depuis le 1er juin.

ORDRE DE BATAILLE DES OFFICIERS.

E.M. Lieutenant-Colonel GODART
 Capitaine AM DE BEZIS
 Lieutenant QM BARTELS
 Capitaine habillement DEGRENY.

| | I | II | III |
|---------------|------------|----------------|----------------|
| <u>EM</u> | | | |
| Comd | - | Maj. Juillet | Maj. Maenhout |
| Lt AM | Delée | Leitzbach | Siegel |
| Lt QM | Poisket | - | - |
| Med | Dekaisne | Dardespine | Delcampe |
| Med Adj | - | - | Vandermoortels |
| <u>I CIE.</u> | | | |
| Capt. | Prové | Van Ophem | Cruyplante |
| LT | Dufour | Nicolou | Lecomte |
| SLT | Lagrange | Letten | Clesse |
| SLT | Mansbeudel | Peignon | Jollivet |
| <u>2 CIE</u> | | | |
| Capt | Epicom | Bailleux | Sapin |
| LT | Poutrain | Devleeschouwer | Vasseur |
| SLT | Lefèbvre | Bignon | Rue |
| SLT | Lebon | Raick D. | Rayer |

3 CIE

| | | | |
|------|------------|-----------|----------|
| Capt | Janssens | D'Aubaud | Raikem |
| LT | Noteltiers | Garrouste | Bervoets |
| SLT | Chapelle | Lebel | Paine |
| SLT | Abrassart | Nickels | Brutinel |

4 CIE

| | | | |
|------|----------|-------------|----------|
| Capt | Buquoy | De Baldella | - |
| LT | Sevin | Vandengheyn | Hervieux |
| SLT | Georges | Gobert | Jundt |
| SLT | Decraene | Bouton | Bourdon |

5 CIE

| | | | |
|------|---------|------------|-----------|
| Capt | Muguet | Pellabon | Delamotte |
| LT | Devalck | Deperrotte | Hennelle |
| SLT | Leroy | Raick P. | Vollmar |
| SLT | Fromont | Beaumont | Giraud |

6 CIE

| | | | |
|------|---------------|-----------|----------|
| Capt | Bourcet | Fichaux | - |
| Lt | Jette | Pesez | Maertens |
| SLT | Vandiepenbeek | Vanhaelen | Neyst |
| SLT | Lemaire | Bequet | Smith |

Légende: AM - Adjudant-Major
 QM - Quartier-maître
 Med- Médecin.

- annexe.. D.

LE CAS DU COLONEL GODART.

Dans ses mémoires, NIELLON s'est exprimé au sujet du Colonel GODART, dans les termes ci-après :

" Je ne me fiais que médiocrement au Colonel
 " Commandant le 2e Régiment de Chasseurs à Pied...: je
 " l'avais vu pâlir au moment où, dans la matinée de la
 " veille, on entendit les premiers coups de fusil;
 " pendant tout le temps que son Régiment se trouva en-
 " gagé, il resta constamment auprès de l'artillerie sans
 " se montrer à ses soldats qui se battaient. Aussi, je
 " confiai l'avant-garde de la retraite à un capitaine
 " de son régiment, en lui enjoignant de ne recevoir
 " d'ordre que de moi ."

Au cours de la retraite, l'antagonisme entre NIELLON et GODART s'accrût à la suite des événements relatés ci-dessous :
 De KASTERLEE à LILLE, l'itinéraire que devait suivre la colonne en retraite traversait de vastes marais qui lui fournissaient une protection naturelle sauf en un point, à TIELEN, où débouchait une route venant de GIERLE. Pendant qu'il donnait repos à sa brigade à KASTERLEE, NIELLON avait envoyé en avant ses bagages ainsi que le bataillon des tirailleurs de l'Escaut auquel il donna mission d'assurer la protection de ce point dangereux.

Au départ de KASTERLEE, NIELLON prescrivit au Chef de Corps du 2ème Chasseurs qui avait pris la tête de la colonne de relever à son arrivée à TIELEN les tirailleurs de l'Escaut et de continuer à assurer la sûreté de ce point de passage pendant l'écoulement du gros de la brigade.

Or le Lieutenant-Colonel GODART, au lieu d'exécuter cet ordre, continua son chemin en laissant le point précité dégarni. Aussi, lorsque NIELLON, qui marchait avec l'arrière-garde, y arriva, tomba-t-il sur les Lanciers Hollandais.

C'était une reconnaissance appartenant à l'un des deux escadrons (3e et 4e) du 10e Lanciers qui accompagnaient la 1re division hollandaise, reconnaissance qui était venue de VOSSELAER par GIERLE. Elle n'insista pas et fit demi-tour à la vue de nos hommes, mais NIELLON ne

pouvait excuser l'inexécution de ses ordres ainsi que l'incident qui en était résulté; aussi, à son arrivée à LILLE releva-t-il de son commandement le Chef de Corps du 2ème Chasseurs à Pied qu'il mit aux arrêts. Il fut remplacé par le Major JUILLET qui venait de rejoindre le régiment après une absence de plusieurs jours.

Le passé militaire du Colonel GODART que nous avons résumé en annexe C permet, semble-t-il de laisser tomber le reproche de couardise formulé par NIELLON. L'homme félicité par l'Empereur lui-même sur le champ de bataille de VALOUTINA n'était certes pas de ceux qui devaient pâlir devant quatre canons hollandais.

D'ailleurs, instruit de ce reproche et de celui d'être demeuré à l'arrière durant le combat, le Colonel GODART produisit par après des attestations de combattants affirmant que sa conduite au feu à RAVELS avait été normale. On l'accusa alors d'avoir compromis sa dignité en sollicitant des attestations de ses subordonnés! Quand on veut battre un chien...!

Ce qui est vrai, c'est que GODART, en vieux briscard de l'Empire, avait jugé dangereuse la décision de NIELLON de résister sur place et estimé aventurée la position de sa brigade à RAVELS et TURNHOUT. On a vu qu'il ne fut pas le seul.

Ce qui est vrai encore, c'est qu'aucune sympathie ne pouvait exister entre GODART et NIELLON, le premier plus âgé officier d'active, Lieutenant-Colonel après 24 années de service et de nombreuses campagnes, le second aventurier ayant à peine servi sous l'Empire, chef de bande passé en un tournemain, Général de brigade et, comme le montrent ses mémoires - très imbu de sa personne.

Il faut toutefois reconnaître qu'au cours de la retraite GODART, pour les motifs évoqués ci-dessus, méconnut les ordres de NIELLON, et, de celà, on peut lui tenir rigueur.

Nous avons retrouvé ultérieurement le Lieutenant-Colonel GODART, qui, ces incidents oubliés, reprit en 1837 le

commandement du 19e régiment d'infanterie de réserve qu'il conserva jusqu'à la dissolution de cette unité en 1839.

~ FASTES 1984 ~
* * * * *

Siegen * REMISE D'UN NOUVEAU DRAPEAU AU 2ème
CHASSEURS A PIED AUX FASTES REGIMENTAIRES DU 6 JUIN 1984.

Les Fastes du 2ème Chasseurs à Pied ont connu cette année un éclat tout particulier; il faut dire que ceux-ci comportaient des manifestations absolument exceptionnelles, telles que le parrainage des 12 nouveaux chars M II3 et surtout, le remplacement du Glorieux et vénérable drapeau du 2ème Chasseurs, âgé de II2 ans. Aussi, ces cérémonies remarquablement organisées ont été suivies par une assistance importante et en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Dès le 7 juin, à 21 heures, sur le parade ground du quartier PEPINSTER, un hommage solennel fut rendu aux Chasseurs du Régiment qui ont trouvé la mort au cours des deux Campagnes de 1914-1918 et 1940. Après une allocution de l'aumônier de la Brigade, des fleurs furent déposées au pied du Monument par le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, par les Anciens Chefs de Corps, les Colonels e.r. CORNET, JORIS, BURTON, WALEM, CHASSEUR et par le Lieutenant-Colonel BARBIER, par notre Président Robert COLIN, par Mr A. JUGNON pour l'Armée Secrète, et enfin par Mr Lucien HARMEGNIES, ancien Ministre de l'Intérieur, Bourgtre Hre de CHARLEROI Grande Ville et ancien du 2ème Chasseurs.

Le lendemain, à 15 heures 30, au même endroit, trois tribunes archi-combles avaient été dressées devant les I2 chars M II3 alignés, encadrés à droite par la troupe et à gauche par les " Milan ". La musique du I BE Corps prêtait son concours à la cérémonie. Celle-ci était placée sous la présidence du Général-Major CHABOTTIER commandant la I7 Division blindée; étaient également présents le Cel BEM DERWAEL, commandant la Brigade ainsi que de nombreuses personnalités parmi lesquelles nous avons reconnu, le Bourgmestre de SIEGEN, le Colonel commandant le 2ème Chasseurs français, Mr Emile HENRY, Ier Echevin de la Ville de CHALEROI, Mr MERCKX, bourgmestre de ZEMST et Madame, Mr Lucien HARMEGNIES, ancien Ministre de l'Intérieur, les Anciens Chefs de Corps, CORNET, JORIS, WALEM, CHASSEUR et BARBIER, notre Président, Robert COLIN et Madame.

Monsieur Gustave WARMONT de la Nouvelle Gazette, les Délégations des Anciens Chasseurs, de la section de la F.N.C. de BIERGHES et D'EPPEGEM, des Officiers de Réserve de CHARLEROI, des 5ème et 10ème Bataillons de FU, de la 5ème Brigade "MERCHEM", des Officiers français, allemands et hollandais, des Chefs de Corps de la Brigade (2Cy, 2 Guides et Art.), etc....

Au cours de la cérémonie, les challenges suivants ont été décernés :

- Trophée du meilleur Chasseur 1983-1984, offert par notre Amicale et remis au Cpl cuisinier Michel HAINAUT par notre Président Robert COLIN et Mr Lucien Harmegnies.
- Trophée de la meilleure équipe "MILAN" offert par notre Amicale et remis par notre Président au sgt chef de section, Marc DANHIER, Marc MICHEL, tireur et Eric JOSSE S.V.M chauffeurs.
- Trophée omnisport offert et remis par Mr Gustave WARMONT à LA Compagnie MSL, commandée par le Lieutenant GUERLOT.
- Trophée du meilleur Instructeur offert par le Lt Cl BEM DELVOSAL au Ier sgt Georges SCOUBEAU.

Nos vives félicitations à tous nos Jeunes Chasseurs pour ces récompenses bien méritées.

Ensuite, le Commandant de brigade, le Colonel BEM DELVOSAL, remet au Chef de Corps le Challenge "Entraînement" de la 17e Brigade pour l'année 1983. Ce trophée récompense l'Unité qui a obtenu les meilleurs résultats dans la technique de l'arme, tir individuel, éducation physique, sports, formation du cadre et instruction NBC.

Et enfin, le 2ème Chas. Rempporte le trophée du Challenge anti-char du 1er corps belge pour l'année 1983.

Tous les anciens Chasseurs sont particulièrement heureux de féliciter le Lt Cl BEM DELVOSAL, ainsi que les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Soldats pour ces succès remarquables remportés par le Bataillon dans les diverses épreuves disputées entre les Unités du I BE Corps. Cette récompense exceptionnelle vient consacrer le 2ème Chasseurs à Pied comme une Unité d'Elite de notre Armée.

Vint ensuite le parrainage des nouveaux chars MII3:

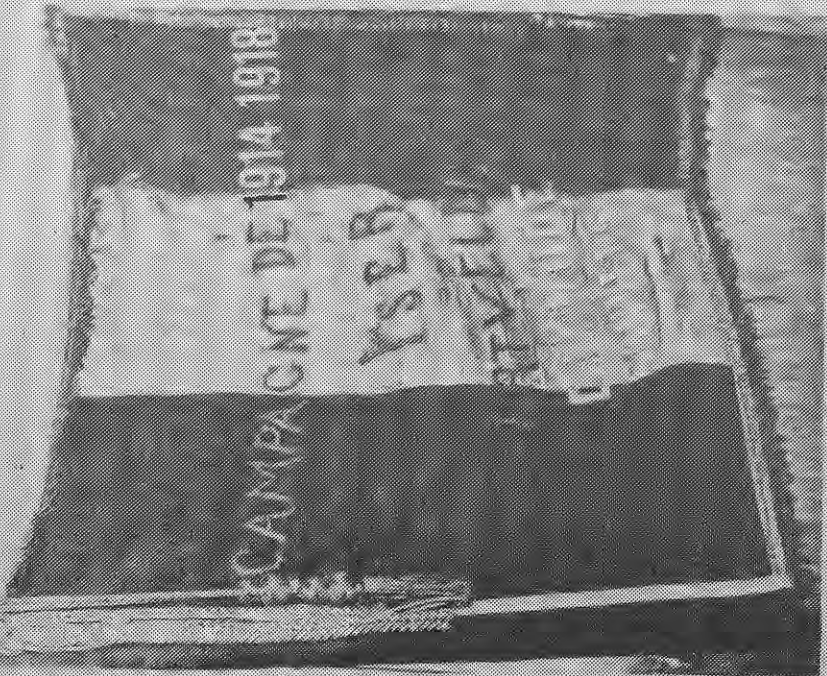
- TRESIGNIES, par notre Amicale,
- CALEDON - TYNAN ABBEY- TYNAN RECTORY, par la Fraternelle de la 5e Brigade "MERCHEM"
- A.S. MESANGE, par la Fraternelle de l'Armée Secrète de Charleroi,
- 5ème Bataillon de Fusiliers,
- 10ème Bataillon de Fusiliers,
- EPPEGEM, par la section de la F.N.C. d'Eppegem,
- ZEMST, la commune ayant englobé Eppegem,
- BIERGHES, par la section de la F.N.C. de Bierghes,
- CORC, par le Cercle des Officiers de Réserve de Charleroi,
- CHARLERWE, par le Théâtre Wallon de Mont-Sur-Marchienne.

Le moment le plus émouvant de la journée, fut certainement le remplacement du Glorieux Drapeau du Régiment, qui, jamais, ne tomba aux mains ennemies et sous les plis duquel tombèrent, au cours des deux guerres, plus d'un millier de Chasseurs. C'est avec la plus vive émotion que les anciens du 2ème CH. assistèrent à la dernière sortie du vénérable étendard, témoin du sacrifice de

tant des leurs.

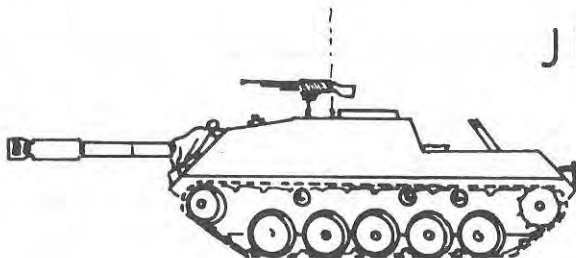
Enfin, le Lt Cl de Brigade, le Colonel BEM DELVOSAL procéda à la reconnaissance du Lt Cl M. WIAME, en qualité de Commandant du 2ème Chasseurs à Pied et autorisa celui-ci à défiler en tête de son Bataillon, aux accents de la Marche du 2ème Chasseurs; la présence dans ce défilé final d'un Peloton du 2ème Chasseurs Français ainsi que dans un ordre impeccable, drapeaux en tête, les anciens de la 5ème Brigade "Merkem", Chasseurs d'Irlande, du 5e et du 10e Bataillon de Fusiliers, conduits respectivement par Mr BREYER, Président National, Mr BARTET, Président Régional et Mr ROSART, vice-Président National.

Un drink " All ranks" clôtura cette magnifique journée au cours duquel un hommage fut rendu au Lt CL BEM DELVOSAL par le Commandant de Brigade, le Colonel BEM DERWAEL, par notre Président Mr Robert COLIN, par le Bourgmestre de SIEGEN, par Mr BREYER, Président de la 5ème Brigade et par Mr BARTET, Président Régional du 5ème Bon FU.



LE DRAPEAU DU 2 CHASSEURS. Il y a 112 ans que les Chasseurs de notre vieux Régiment servent sous ses plis !

LES VEHICULES BLINDES DU 2ème CHASSEURS.

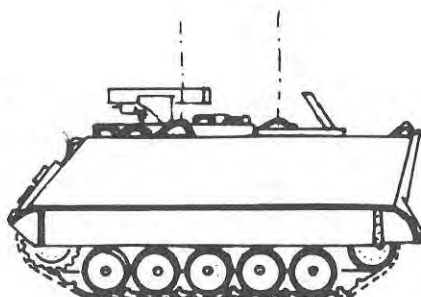
J P K

JPK

Canon automoteur chenillé 90 mm de fabrication allemande.

M 113

M113



Véhicule blindé de combat fabriqué entièrement en BELGIQUE sous licence dans la version porte-missile " MILAN ".

Livré en avril 1984 au 2 Ch.

Cinq hommes d'équipage.

Le Missile détruit tous les blindages connus jusqu'à 1900 mètres.

- PHILATELIE ★ ★

PROGRAMME DES EMISSIONS DE VALEURS POSTALES SPECIELES 1985.

Monsieur HERMAN DE CROO et Madame PAULA D'HONDT-VAN OPDENBOSCH, respectivement Ministre des Communications et des Postes, Télégraphe et Téléphones et Secrétaire d'Etat aux Postes, télégraphe et téléphones ont le plaisir d'annoncer que la Régie des Postes émettra au cours de l'année 1985, les timbres-Poste spéciaux repris ci-après. Dans l'optique qui a prévalu ces deux dernières années en ce qui concerne les timbres-poste avec surtaxe; celle-ci sera limitée à 25% au maximum de la valeur d'affranchissement des figurines.

- 1°- 14 Janvier 1985, dans le cadre du 850ème anniversaire de la mort de SAINT NORBERT, valeur postale de 22 francs.
- 2°- 21 Janvier 1985, à l'occasion du Festival "EURPALIA 85", un timbre-poste à la valeur de 12 francs.
- 3°- 11 Février 1985, à l'occasion du 100ème anniversaire de la fondation de l'Association Générale des Journalistes professionnels de Belgique, un timbre-poste de 8 francs.
- 4°- 4mars 1985, deux timbres spéciaux, avec surtaxe, constituant l'Emission dénommée "Croix-Rouge de Belgique" aux valeurs de 8fs+2fs. et 22fs + 5fs. consacrées à la transfusion sanguine.
- 5°- 18 mars 1985, à l'occasion des Florales Gantoises trois timbres-poste aux valeurs de 10,12 et 15Frs.
- 6°- 1er avril 1985, à l'occasion de la visite en Belgique de sa S.S. le Pape Jean-Paul II, un timbre poste avec surtaxe, valeur 12fs + 3fs.
- 7°- Dans le cadre de la célébration du 100ème anniversaire de la Fondation du "Parti Ouvrier Belge", deux timbres-poste, aux valeurs de 8 et 12 frs.
- 8°- A l'occasion de la "Journée du Timbre", un timbre-

poste à la valeur de 12 frs.

- 9°- Dans le cadre de l'Année des Transports Publics, ayant pour thème : le 100ème anniversaire de la création des Chemins de Fer Vicinaux; le 150ème anniversaire de la création des Chemin de Fer Belge; le 100ème anniversaire de la création de l'Association Internationale des Congrès de Chemin de Fer; le 100ème anniversaire de la création de l'Union Internationale des Transports Publics, quatre timbres-poste aux valeurs de 8 - 12 - 15 et 22 francs, plus un bloc feuillet spécial à la valeur de 50 frs. comportant un timbre spécial.
- 10°- 13 mai 1985, émission dénommée "Europa 85" ayant comme thème la Musique, deux timbres-poste aux valeurs de 12 et 22 francs.
- 11°- 10 juin 1985, dans le cadre du 26ème Congrès de Navigation qui se déroulera à Bruxelles, deux timbres-poste aux valeurs de 15 et 22 francs.
- 12°- 24 juin 1985, une série, dite touristique de quatre timbres-poste, chacun à la valeur de 10 frs, et consacrées respectivement à AVERNAS-LE-BAUDUIN, millénaire de l'Eglise SAINT MARTIN, MARCINELLE, TONGRES-WACHTEBEKE.
- 13°- 2 septembre 1985, un timbre-poste spécial à la valeur de 12 Frs consacré au 50ème anniversaire du décès de la Reine Astrid.
- 14°- 16 septembre 1985, deux timbres-poste FOLKLORE, ayant trait respectivement à la " MATTETAART" de Grammont et au 100ème anniversaire de l'Organisation " LA JEUNESSE- LES ROUGES" du cercle culturel ST LAMBERT de HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU. Valeur 10 et 24 francs.
- 15°- 7 octobre 1985, à l'occasion de 100ème anniversaire de la Naissance de l'Ecrivain Ernest CLAES, un timbre-poste à valeur de 8 francs.
- 16°- En faveur de la Philatélie de la Jeunesse, dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse, un timbre-poste à la valeur de 8 francs.

- I7°- 4 novembre 1985, une série de quatre timbres avec surtaxe, dénommée "SOLIDARITE" ayant pour thème LES CHATEAUX: TRAZEGNIES, LEERNE-TURNHOUT et COLONSTER, valeur 8fs + 2fs. - I2fs+3fs,- 50fs+I2FS.
- I8°- 25 novembre 1985, un timbre-poste spécial " NOEL & NOUVEL AN " à la valeur de I2 fs + Ifs.
- I9°- 9 décembre 1985, à l'occasion des Noces d'Argent du Couple Royal, un timbre-poste à la valeur de I2 francs.

CHANGEMENTS D'ADRESSES.

Nous insistons auprès de nos membres, pour qu'ils communiquent leur nouvelle adresse à

A.N.C.A.P., IOO rue de Loverval

607I CHATELET.

merci

ON RECHERCHE :

l'adresse actuelle de, Monsieur DUBOIS Fernand ayant habité 477 Boulevard Mettwie, Bte 9, IO80 BRUXELLES.



cotisations ★ ★

Les cotisations pour l'année I985, (FRS I50- minimum) peuvent être versées dès maintenant au

CCP. - 000- 0I99352-I7 de l'A.N.C.A.P.,
rue de Loverval IOO, 607I CHATELET.

Nous demandons à ceux qui le peuvent, d'en majorer le montant.

D'avance, un grand merci.

RAPPEL DU 5^{ème} CHASSEURS A PIED.
=====

Durant la première quinzaine d'avril, les 472 officiers, sous-officiers et soldats du 5^{ème} CH. A PIED ont effectué un rappel à STOCKEM-ARLON, sous le commandement du Lieutenant-Col. BELCHE.

Les missions de ce bataillon ne doivent s'exercer qu'en territoire belge en appui des FORCES des différentes provinces.

Ci-dessous, la présentation du drapeau aux rappelés, sorti pour la circonstance du Musée Royal de l'Armée.



Comment Naquit Une Marche

Régimentaire *

NARRATION D'UN ANCIEN COL VERT, FILS DE COL VERT,

ET FIER DE L'ÊTRE.

En 1939, à la mobilisation, le Régiment fut doublé en 2ème et 5ème Chasseurs à Pied. Il fut même détripilé par la suite en 8ème Chasseurs avec l'apport des rappelés.

Le Lieutenant-Colonel COUVREUR, reçut le commandement de ce Régiment.

Il fallait aussi dédoubler la musique; on répartit, pupitre par pupitre. Une partie des musiciens de carrière resta au 2ème Chasseurs sous les ordres du Lieutenant Jean REDOUTE, et l'autre moitié de l'effectif constitua la musique du 5ème sous la direction du sous-chef, le 1er sergent-major Julien JOURQUIN, un excellent musicien, compositeur de talent, dont les oeuvres sont dans toutes les mémoires.

Lorsque naquit le 8ème, il n'y avait plus de musiciens disponibles; mais les Chasseurs savent "tirer leur plan" en toutes circonstances. Le musicien 2ème Classe Paul DAVIN, candidat sous-chef (il le devint par la suite), fut chargé de constituer une formation d'amateurs. Il ne manquait pas de bons musiciens parmi les rappelés du 8ème; chacun apporta son instrument ravi de trouver "une carotte".

Il fallait aussi une marche, Paul DAVIN en composa une; un air fort allègre, hélas, les partitions manuscrites ont disparu dans la tourmente.... Quarante huit heures plus tard, un loustic resté anonyme avait déjà composé des paroles (peu protocolaires) du refrain.

Le Colonel COUVREUR fut vite au courant de ces paroles séditeuses, mais il eut le bon esprit de ne pas s'en offusquer. Le Général COUVREUR devait d'ailleurs démontrer brillamment qu'elles étaient dénuées de tout fondement...

Mais, les Chasseurs comme les potaches, ne ménagent rien ni personne, ce qui ne veut pas dire qu'ils meprisent l'Officier ou le Prof. chantonné. Le Lieutenant-Colonel COUVREUR se borna donc à féliciter chaudement son "Chef et ses musiciens".

Quelques jours après la libération, le 1er chef JOURQUIN, reforma une musique avec les éléments qu'il put retrouver. Plusieurs, dont le Commandant REDOUTE, étaient encore en Allemagne.

Je vois encore la Formation reconstituée défiler sous les vivats, boulevard Audent à CHARLEROI.

C'était émouvant et pittoresque. Paul DAVIN, qui n'avait plus d'uniforme, (il avait fait teindre le sien sous l'occupation), portait un costume brun et un super chapeau gris-perle à bords roulés. Il marchait néanmoins au pas avec les autres, en soufflant allègrement dans son saxophone-ténor.

Le premier tambour de droite était, lui en tenue de joueur de balle, (pantalon de toile, large ceinture en élastique, chemise à col ouvert)... C'était peut-être peu conforme à la stricte discipline militaire, mais on était alors dans l'euphorie de la LIBERATION et CHARLEROI retrouvait " SES CHASSEURS ".

MOUSTACHE.



La Légion D' Honneur !

1808. LA PREMIERE FEMME DECOREE DE LA LEGION D'HONNEUR
FUT UNE BELGE : MARIE-JEANNE SCHELLINCK, Sous-Lieute-
nant au 2ème Bataillon Belge.

Dans la pensée de NAPOLEON, les femmes ne devaient pas être admises dans la Légion d'Honneur. Il semble bien qu'en fait, aucune femme n'ait été décorée par l'Empereur. Cependant, certains assurent que cette règle a comporté une exception, et une femme, dès le premier Empire, fut admise dans la Légion d'Honneur.

Cette héroïne, digne de la légende, si l'histoire la rejette, est connue sous le nom de MARIE-JEANNE SCHELLINCK.....

Née à Gand le 25 juillet 1757, elle avait près de 35 ans lorsqu'elle s'engagea le 15 avril 1792, au 2ème Bataillon Belge. Nommée Caporal le 15 juin de la même année, elle se bat à Jemappes, où elle est blessée. Sergent le 7 septembre 1793, elle fait les Campagnes de BELGIQUE, de HOLLANDE et d'ITALIE, et mérite une citation à l'Ordre du jour pour sa belle conduite à ARCOLE, les 15,16 et 17 novembre 1796.

Au printemps suivant, elle tombe aux mains des Autrichiens et n'est libérée que le 11 juin 1798, après la paix de CAMPO-FORMIO. Elle fait la campagne d'ITALIE de 1800.

En 1804, elle est dans les rangs de l'Armée des

Côtes de l'Océan. Elle prend part à la Bataille d'AUSTERLITZ, le 2 décembre 1805. Elle y reçoit un coup de feu et gagne l'épaulette de Sous-Lieutenant.

Elle est à nouveau blessée à IENA, le 15 octobre 1806 et fait encore la guerre de POLOGNE en 1807, avant d'être admise à la retraite alors qu'elle compte 16 ans de service, 12 Campagnes, 8 blessures et une citation.

Le 20 juin 1808, elle obtient 700 francs de pension et reçoit des mains de l'Empereur lui-même, LA CROIX DE LA LEGION D'HONNEUR.

Elle se maria à Louis-Joseph de CARNIN et mourut à MENIN (Belgique) le 1er septembre 1840, âgée de 83 ans, n'ayant cessé de porter avec orgueil l'étoile des braves qu'elle avait reçue comme Sous-Lieutenant.

Le 28 mai 1957, le bourgmestre de MENIN apporte la preuve signalant que la ville possède dans ses archives une peinture encore en bon état, illustrant le moment de la décoration. Sous la peinture faite par LIONEL ROGER, on lit: MARIE-JEANNE SCHELLINCK sous-Lieutenant de l'Armée Française, Chevalier de la Légion d'Honneur, née à Gand en 1757, décédée à Menin le 31 août 1840.

Tiré de "Gerbes de Souvenirs"
du Colonel DESMAIRES.



HOLOCAUSTE.





LA FIN DU GHETTO. I9/4/I943.

H orreurs, atrocités, crimes, assassinats,
O rdonnés par un fat, que sa race vénère,
L e Caporal Adolf devient Chef de l'Etat.
O bsédé par les Juifs, son esprit sanguinaire
C rée les camps maudits et leurs fours
dévorants
A uschwitz et Ravensbruck, Buchenwad et
Dachau
U ltime passage de la vie au néant
S oumis à leur foi, les Juifs, pour louer
le très Haut,
T entent, mais en vain l'impossible riposte
E n mourant au Ghetto, s'offrant en
HOLOCAUSTE.

M. CARBO.

Membre du Conseil d'Adminis-
tration de l'Amicale.

~ Liberté ~

Quand un peuple, dévoré de soif de Liberté, se trouve avoir des dirigeants qui lui en donnent autant qu'il veut, jusqu'à l'enivrer, il arrive que, si les gouvernants résistent aux requêtes toujours plus exigeantes, on les traite de tyrans et il arrive aussi que ceux qui se montrent disciplinés vis-à-vis des supérieurs, on les traite de valets.

Le père, saisi de crainte, finit par traiter son fils comme son égal et n'est plus respecté.

Le maître n'ose plus réprimander les élèves et ceux-ci se moquent de lui.

Les jeunes prétendent à la même considération que les vieux et ceux-ci pour ne pas sembler trop sévères, leur donnent raison.

Au nom de la Liberté, il n'y a plus de respect pour personne.

Et au milieu d'une telle lacune, naît et se développe une mauvaise herbe : LA TYRANNIE.

PLATON " La République " Livre 8.

N O M I N A T I O N

le Lt Col. VROLIK J.M.J., AR. du I4-II-1983, officier de l'Ordre de LEOPOLD.

Nous avons appris avec le plus vif plaisir, que le Lt Col. J.M.J. VROLIK, commandant le 3ème Bataillon des Chasseurs à Pied a été nommé OFFICIER DE l'Ordre de LEOPOLD par arrêté royal du I4-II-1983.

Toutes nos félicitations au Lieutenant-Colonel VROLIK.

nos vifs remerciements

pour les dons reçus pour notre MUSEE..... Reçu,

de M; Robert BRONCHAIN, 40 rue Louis Jasmes, 6210 RANSART

I tenue de S/Lieutenant ERM

I tenue de S/Lieutenant (ERM été)

I képi adjudant ERM, I bassin de toile, I béret ERM, 2 cravates,

I tenue régiment de Ligne

I tenue de sortie régiment de Ligne,

I tenue d'ordonnance et

I tenue de soldat.

de M. Gaston MANDRY de RANSART: 2 cadres.

de Madame Bernard LEFEBVRE, 99 Ae Meurée, MARCINELLE:

I manteau (du Colonel LEFEBVRE).

de Madame DESMAIRES, Puy en Velai: (France)

*I tenue d'été de son époux le Lieutenant-Colonel
DESMAIRES.*

du Commandant Rodolphe VAN LANGENDONCK, 4B, rue Ferrer

de Chatelineau:

2 tenues complètes (Capitaine-Commandant, ainsi qu'un manteau

I casque de motocycliste de 1940 (armée Belge)

I casque (anglais) de l'armée Belge.

Encore un grand merci à ces personnes pour leur gentillesse et leur donation.



+ CEUX QUI NOUS QUITTENT +

Nous avons appris le décès de :

*Monsieur Paul-Omer LABEAU, Major Honoraire, 47 Boul.
Tirou, CHARLEROI.*

Monsieur André PERSOONS, de JUMET?

*Madame Georges LEFEBVRE, Veuve du Lieutenant-Colonel
LEFEBVRE (Honoraire).*

*Nous réitérons aux familles de nos disparus, nos
sincères condoléances.*

UN AVIS DE LA PHILATELIE.

Lors de notre exposition philatélique du 3 décembre 1983 commémorant le 150ème anniversaire du 2ème Régiment des Chasseurs à Pied, nous avons émis un feuillet spécial comprenant l'historique du Régiment, le timbre spécial Chasseurs oblitéré au moyen du cachet à date spécial, ainsi que l'insigne régimentaire du Régiment en OR. Ce feuillet a connu un grand succès. Il nous en reste 21, qui peuvent être obtenus au prix de la souscription à 285 francs pièce.

Il nous reste également un petit stock d'enveloppes 1er jour d'émission, au prix de 50 francs.

Les membres qui seraient désireux d'obtenir ces souvenirs peuvent verser le montant au C.C.P. de l'Amicale, soit : à l'ANCAP 000.0199352-17, 100 rue de Loverval à CHATELET, en majorant de 12 ou 22 francs pour port simple et de 82 francs pour port recommandé.

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE MUSEE.

* P é l e r i n a g e A L i è g e **

R A P P E L . .

Dans notre dernier numéro N°47 de juillet, nous vous avons fait part d'une proposition de notre ami Richard BARE, administrateur, notre représentant à LIEGE.

Quelques membres ont fait connaître à notre secrétaire, leur intention de participer à cette manifestation.

Nous sommes actuellement en mesure de vous fournir quelques précisions supplémentaires. La date serait fixée au 4 ou au 11 mai 1985.

Une délégation du 2ème Chasseurs à Pied serait vraisemblablement présente. Une plaque commémorative serait apposée à la CENSE ROUGE, à la mémoire des Héros des 1er et 4ème Régiments des Chasseurs à Pied tombés lors des combats de SART TILMAN des 5 et 6 août 1914.

Nous faisons à nouveau appel à ceux de nos membres désireux de participer à cette journée, de bien vouloir le faire savoir à notre secrétaire, Mr Léon LEMAIRE, 33 rue de l'Alouette, 6000 CHARLEROI. Il est évident que notre Amicale ne peut participer à cette journée qu'avec une représentation suffisamment nombreuse.

D'avance, nous vous en remercions.



-votre..

MUSEE

venez-donc le visiter!



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE
DES CHASSEURS A PIED.

Président: Mr COLIN Robert, 3 Murmure des Grands Arbres,
6100 MONT SUR MARCHIENNE. 07I/36.78.52

Vice-Présidents: Mr BURTON Edmond, 370, rue des Closières
600I MARCINELLE

Mr DUCHENE Alexandre, 60, rue de Marchi-
enne, 6100 MONT/S/MARCHIENNE 07I/36.92.92

Secrétaire: Mr LEMAIRE Léon, 33, rue de l'Alouette, 6000
CHARLEROI 07I/4I.24.66

Trésorier: Mr JUGNON Arsène, 100, rue de Loverval, 607I
CHATELET. 07I/38.I6.08

Philathélie: Mr DETHIER Richard, 80, rue des Monts, 600I
MARCINELLE. 07I/36.58.02

Musée: Mr ROUSSEAU Roger, 25, rue Fréché, 6000 CHARLEROI
07I/4I.79.68

ADMINISTRATEURS POLYVALENTS:
=====

Mr MARTIN Robert, 28, rue du Moulin, 6080 MONTIGNIES/S/
SAMBRE. 07I/32.02.40

Mr BARET Pierre, 185, rue des Chasseurs, 607I CHATELET
07I/38.76.2I



ADMINISTRATEURS:

Mr CATINUS Emile, 4, Avenue des deux Dîmes, 1300 WAVRE.

Mr BOURGEOIS Robert, 16, rue du Gurgeat, 6000 CHARLEROI

MR CARBO Fernand, 52, rue de Namur, 6200 GOSELIES
07I/35.87.72

Mr DOFFINY Roger, 35, rue Albert Ier, 6100 MONT/S/
MARCHIENNE 07I.43.7I.32

+++++

Aumônier: Mr W. EMBRECHTS, 67, rue J. Destrée, 6000
CHARLEROI..

Notre Pélérinage Annuel..

PONT BRULE

EPPEGEM

LES CHASSEURS A PIED, FACE A LA PLUIE AU PELERINAGE

D'EPPEGEM ET PONT-BRULE.

PONT-BRULE. En ce 2ème dimanche de septembre 1984, il fait froid. Sous la pluie, le vent ride le canal en bordure duquel, il y a septante ans, le Caporal TRESIGNIES posa son acte héroïque.

Pourtant, dans la petite église du village flamand, les Chasseurs sont là. A l'entrée, un détachement d'honneur du 2ème régiment de Chasseurs à Pied venu spécialement de SIEGEN (en Allemagne), pour la circonstance accueillera le drapeau du Régiment Militaire escorté avec le cérémonial d'usage.

Dans l'assistance, auprès de Robert COLIN, président de l'Amicale Nationale des I2 Régiments de Chasseurs à Pied, nous notons la présence du Lieutenant-Colonel WIAME, l'actuel commandant du Régiment, des anciens chefs de corps, les Colonels JORIS, BURTON et le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, le Major RAYMOND, et de nombreux anciens officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs, de Mr Roger ROUSSEAU, président de la FNC de CHARLEROI, de Mr D'HAESE, président de la fraternelle du 5ème Bataillon de Fusiliers à la tête d'une délégation, des représentants de la FNC de BIERGHES, village natal de TRESIGNIES, conduits par leur président Mr MARCHAND, de Me DECKERS, veuve du Colonel Robert DECKERS ancien vice-président de l'Amicale des Chasseurs, de Mr Gustave WARMONT (Nelle Gazette) - - grand ami des Chasseurs, des drapeaux et des représentants de la FNC et des sociétés locales, de nombreuses épouses.

Après l'office, les échevins SERON et DEBROUX délégués

de la ville de CHARLEROI rejoignirent les administrateurs communaux de GRIMBERGEN dont dépend Pont-Brulé pour l' hommage à TRESIGNIES.

Dans le petit cimetière militaire qui jouxte l'église, des fleurs furent déposées sur la tombe du Caporal TRESIGNIES PAR LE Lieutenant-Colonel WIAME et par le Président COLIN, en présence du drapeau du Régiment et de son escorte d'honneur.

Les représentants de la Fraternelle du 5ème Bataillon en tenue impeccable, les drapeaux des associations patriotiques et le détachement du 2ème Chasseurs entourent la stèle érigée à l'endroit même où TRESIGNIES s'était jeté dans le canal pour l'ultime sacrifice; des fleurs y sont déposées, après une sonnerie "Aux Champs" par le Lieutenant-Colonel WIAME, le Président COLIN et par Mr MOREAU de la FNC de BIERGHES, pour le compte de Mr WALDMAN, fils du défunt Président de la Fraternelle 1914-1918 du 2ème Chasseurs à Pied, ancien compagnon d'armes du Caporal TRESIGNIES.

EPPEGEM ET SON CIMETIERE DES CHASSEURS.

Peu avant midi, le cortège de cars et de voitures chargés de Chasseurs et d'anciens chasseurs se retrouve devant l'église d'EPPEGEM où un service était également célébré à l'initiative de la FNC locale et des Chasseurs des autres Régiments. Le détachement avec drapeau du 2ème Chasseurs rend également les honneurs pendant le dépôt traditionnel de fleurs au monument aux morts de la commune.

Aux personnalités déjà citées, se sont jointes à cet endroit, le bourgmestre de ZEMST, commune à laquelle EPPEGEM est liée depuis la fusion, les échevins DAELEMANS et VANDER-MEIREN ainsi que M.MERCKX, bourgmestre de ZEMST et m.^e le Doyen DEVROYE.

Enfin, sous une pluie battante, les Chasseurs et leurs amis bravent les intempéries pour gagner le cimetière militaire d'EPPEGEM où reposent 232 Chasseurs tombés en terre de FLANDRE, lors des sorties d'ANVERS en août 1914.

Présentés par Mr BOONEN représentant de la FNC locale et Nationale, Mr DAELEMANS et le Président COLIN, prennent tour à tour la parole pour exalter le sacrifice des Chasseurs.

Les honneurs sont rendus par le détachement du 2ème Chasseurs à Pied et les tombes sont bénies par le doyen DEVROYE.

RECEPTION ET BANQUET.

Le cortège gagna ensuite l'hôtel de ville annexe d'EP-PEGEM où une sympathique réception devait avoir lieu après que les hôtes carolorégiens eurent fleuri la plaque " AU ROI ALBERT " à la façade du bâtiment.

Au cours de celle-ci, en présence des échevins de CHARLEROI, du Chef de Corps et des anciens, l'échevin VANDERMEER célébra l'amitié qui depuis plus de quinze ans unit les communes de CHARLEROI et D'EPPEGEM, leurs FNC et l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, dans le culte du souvenir de ceux de 1914.

Un banquet très animé rassembla ensuite les Chasseurs et leurs amis dans la salle locale, où avec et très bon français, l'échevin DAELEMANS s'excusa du mauvais temps.

Ci-contre:

Le Lieutenant-Colonel
WIAME fleurissant
la tombe du Caporal.
TRESIGNIES.



Qui Sont - ils Donc ?....

Il y a toujours quelque chose d'émouvant, lorsque l'on voit un défilé. Oh non pas celui de la rigueur, de la prestance, du volontaire de jeunes continuateurs, mais de ceux essaimés qui, souvent amoindris dans leurs forces, se montrent alors aux rangs d'indifférents ou curieux médusés.

Qui sont donc ces vieillards se redressant tant bien que mal, le calot, le bérèt collé aux cheveux gris, portant fièrement un drapeau dont beaucoup à présent, ignorent le symbole ?

Que représentent-ils, avec le geste devenu maladroit et leurs yeux fixes, dans des cadences et le garde-à-vous désuets. Oui, que sont donc ces vestiges d'hommes que l'on sort aux occasions que l'on dit grandes et, quand on l'ose, patriotiques.

Souvent, très souvent même, modestes, ils furent de ceux qui obéissent avant de commander parfois. Leur rôle fut de subir et de tenir; lorsque les faibles se débandent et les timorés se démasquent. Ils furent aussi, sans le crier sur tous les toits, ceux pour qui tout se résume en bien ou mal. Dans la paix, la guerre, dans l'abondance ou la gêne, même dans les plus obscures besognes. C'est une forme de courage, si l'exploit en est une autre.

Oh l'on sait qu'aujourd'hui le panache se porte mal. Mais eux, savent-ils ce qu'il est, lorsque jour après jour, année après année, l'on est resté à se compter. A ne jamais faillir.

A oser témoigner de ce qui se perpétue, se doit. Surtout quand c'est défavorable et que l'on tente à croire que ce n'est que FOLKLORE.

Et voilà leur image : la valeur. Le reproche, qu'ils ne formulent même pas si ce n'est que, par leur présence seule, chacun peut se répondre aux questions

qu'il se pose.

OUI, il y a quelque chose d'émouvant, surplombant le gris de la masse, par ces quelques hommes, rares, venus de leur quartiers, leur village, dire tout le courage paisible mais obstiné qui subsiste dans chaque petit coin de ce qui forme notre PAYS.

M.F. MASSIN.

DEFILE MILITAIRE DU 21 JUILLET 1984.

Chaque année, le Musée Royal de l'Armée fait figurer au défilé traditionnel, les glorieux étendards de nos Régiments passés à la réserve.

Les drapeaux des 1er, 3ème et 4ème Régiments des Chasseurs à Pied avaient été confiés respectueusement aux Lieutenant de réserve Guy SCOUFFE, Pierre PILMEYER et Guy CHARLIER, ces deux derniers membres de notre AMICALE.



Ci-contre

une vue des tombes
au petit cimetière
de Pont-Brulé.

* * * ANNUAIRE * * *Page 20 : ajouter :

LERMINIAU Gaston 01-09-1915 rue du 17 mai, 113
6239 PONT A CELLES

Milicien classe 1935
2ème Chas. A P. et 5e Ch. A P.
ajusteur

Page 38 : ajouter:

LERMINIAUX Gaston milicien classe 1935

Page 44 : ajouter:

LERMINIAUX Gaston rappelé classe 1935.

Page 20 : ajouter :

LESSINE Lucien-Jules-Joseph 55, Kruipweg
09-09-1916 1120. BRUXELLES

Milicien cl. 37 au 2 CH.A.P.
Adjudant d'aviation e.r.

Page 38: ajouter:

LESSINE Lucien Milicien CL.37, adjudant aviation.

Page 20:ajouter:

LEVEQUE Max: 19-03-1925 53, Opperveldlaan
1800 VILVOORDE.

Volontaire de guerre 5ème Brigade (IRLANDE)
Commandant e.r.

Page 58:ajouter:

LEVEQUE Max: condit e.r. chef de Pré-Sélection
au C.R.S.

Page 20: ajouter:

LEVI Roger: 04-II-1907 9, Ae de l'Observatoire
Bte I4- II80 BRUXELLES.

Milicien 2 CH. A P. Classe 27
IIe CH. A P. en 1940-Agent de Change.

Page 38: ajouter:

LEVI Roger Milicien classe 27

Page 46: ajouter:

LEVI Roger Rappelé 1940.

Page 4: ajouter

ARNOULD Luc 28-09-1959 22 B, Gleiwitzerstrasse
5900 SIEGEN RFA.

2ème CH. A P., chef peloton d'active
Sous-Lieutenant à la Cie MSC.

Page 5 ajouter:

BAUMANN Marc: 28-05-1955 69, rue A. Cuvelier
4920 EMBOURG.

2e CH. A P., médecin ASL, milicien CL.83
Sous-Lieutenant.

Page 5:ajouter:

BAIJOT Gérard: 4-05-1922 83, rue Salzinnesles
Moulines, 5000 NAMUR.

Membre Sympathisant.

Page 5: ajouter

BAURIN Marcel I-09-1928 87, rue Babotterie
6001 MARCINELLE

Ier Chas. A P. Ier Lieutenant de Réserve
Ingénieur en Chef-directeur Aménagement du
Territoire à la Ville de CHARLEROI.

page 8: ajouter:

CAMBERLIN Bernard 15-12-1948 97, rue Pairelle
6420 THY LE CHATEAU.
2 CH. A P. Officier S3 COMMANDANT.

Page 8 ajouter:

CHARLIER René 17-02-1915 31, rue Vandervelde
6050 LODELINSART.
2eCh.a P. Classe 35
5eCH.a P. Cie Etat-Major, retraité Chef de
Service Glaverbel, Président Invalides de Guerre
Section de DAMPREMY.

Page 10: ajouter

DE BRABANTER Eric 4-04-1956 162, Ae des Chênes
1190 BRUXELLES
Adjudant de Corps 2ème Chas. A.P. Sous-Lieut.
de Réserve, licencié Sciences Commerciales.

Page 10: ajouter

DECAMPS Joseph 14-10-1916 48, rue Bois Ponin
7141 EPINOIS.
2ème Chas. A P. Cie Ecole CL. 36 Retraité

Page II: ajouter

DELCORTE Alain 5-06-1960 45, Ae des Sarcelles
1410 WATERLOO
2ème Chas. A P., Officier de Carrière
Chef de Peloton JPK.

Page II: ajouter:

DELFORGE Fernand: 5-10-1920 3P, rue P.J.Lecomte
6020 DAMPREMY
11eChas.A P., milicien CL.40, Inspecteur technique
Prépensionné.

Page II: ajouter

DELMOTTE Marcel 26-10-1919 6/13 Ae Elisabeth
600I MARCINELLE

2eChas. A P.,milicien Caporal, chef comptable.

Page II: ajouter:

DENIS Maurice 20-05-1928 7, rue de la Gohalle
4295 THISNES

IrChas;A P.-adjudant retraité.

Page II: ajouter

DOLIVIER Oscar 6-03-1918 155, rue des Combat
tants,1310 LA HULPE

2 Chas. A P. CL.37, milicien pensionné mineur

Page II: ajouter

DUQUESNE Albert 30-10-1914 26, Ae Mascaux
600I MARCINELLE

2eChas.A P.,milicien CL. 34, Caporal
Horloger-Bijoutier.

Page I6: ajouter:

HANNOT Marcel: 3-12-1914 60, rue des Hayettes
6100 M.S.MARCHIENNES

3e Chas. A P.,milicien,mécanicien retraité

Page I6:ajouter:

HANOTIEAU Rudolph 16-08-1927 15, rue A Defuisseaux
600I MARCINELLE

Ecole Infanterie ARLON,2e Carabinier
Cyclistes Chef de bureau Conservatoire des
Hypothèques à CHARLEROI.

LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»